

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 16 mars 2011 A la Maison du Département (Carpentras)

Présents :

ADECAR, ADECV, Association Sauvegarde Santé Environnement à Mazan, Association Vivre à Grambois, Aux cours d'Eau-Bignan, AVEC, Bien vivre à Caumont, Cité des Sorgues, Collines, Comité écologique, Défense Bédoin Ventoux, Environnement et loisirs au Beaucet, Gadagne Environnement, La Nesque Propre, Lagarde-Paréol Environnement, Pierres sèches en Vaucluse, Les Sorgues Vertes, Soleil vert, St Saturnin Environnement, Velleron expression, Voconce environnement.

Pouvoirs :

Apt Initiative Environnement donne pouvoir à Roger Castellani (AVEC)
Jean-Pierre Ducret représente Anne-Marie Billiottet pour Cité des Sorgues.
Sylvia Mansis représente Philippe Mayoud pour Lagarde-Paréol Environnement.

Ouverture de la séance à 18H15

Jean-Paul Bonneau ouvre la séance par l'évocation de Jean Fauché, président de l'UDVN de 1996 à 1999, décédé la semaine dernière.

Il précise que tous les documents relatifs à la présente Assemblée Générale seront l'objet d'un envoi e-mail.

Rapport moral

Présenté par le président, il fait l'unanimité.

Rapport d'activité d'avril 2010 à mars 2011

Nicole Bernard, Secrétaire, présente le rapport d'activité. (texte ci-joint)

Décision : le rapport d'activité est validé à l'unanimité.

Intervention de monsieur Michel Bayet, président de la commission Environnement, cadre de vie et aménagement du territoire au Conseil Général de Vaucluse :

Monsieur Bayet évoque son plaisir de nous recevoir « chez lui », dans cette maison du département qui fêtait la semaine passée son cent millième visiteur. C'est dire que cet équipement départemental a été fait sien par chaque Vauclusien...

Il nous redit sa satisfaction du travail qui s'accomplit ensemble : c'est bien la volonté du Conseil Général que soit maintenu le partenariat concernant la vie associative et le développement durable dans le département.

Quelques points forts de l'engagement du Département sont à souligner :

- L'organisation de la journée du Développement Durable le 12 septembre 2010 a été une réussite
- Le Conseil Général a pris des positions claires contre les cultures OGM, contre l'enfouissement des déchets d'amiante à Pernes les fontaines, contre les explorations de gaz de schiste.
- l'actualisation du plan départemental d'élimination des déchets domestiques est en cours ; Le Vaucluse doit faire des progrès. Aujourd'hui il produit 100Kg de plus par an et par habitant que les autres départements, cependant que les Vauclusiens se classent derniers pour le recyclage.

- La mise en œuvre de la Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles permet aux communes qui en font la demande de préempter des zones présentant un intérêt floristique ou faunistique.
- Le maintien d'une aide forte aux associations faisant de l'éducation à l'environnement (au risque de se faire taxer de clientélisme par des opposants..)
- L'agenda 21 qui devient la maison commune institutionnelle avec 6 axes, 19 priorités et 76 fiches action. Chaque décision étant prise à la lumière de ces fiches et priorités.
- La création d'un Fond du Développement Durable d'1 million d'euros sur les 3 ans qui viennent

De quoi sera fait l'avenir ?

Après demain, avec la réforme territoriale, les Conseillers vont voir leur domaine de décision dramatiquement réduit, avec des conséquences lourdes pour les associations.

Aujourd'hui, le Conseil Général de Vaucluse a tenu à intituler la commission dont monsieur Bayet est président « Environnement, cadre de vie et aménagement du territoire », subordonnant symboliquement l'aménagement du territoire à l'environnement. Dimanche 20 mars, les élections cantonales reconduiront, ou renouvelleront, la moitié des conseillers généraux. Tous les changements ne nous enchanteront pas, mais, pour cet exercice de démocratie ordinaire chez nous, des hommes en Lybie, et dans d'autres pays du monde arabe, meurent en ce moment. Nous pensons à eux.

Rapport financier et budget prévisionnel

Didier Saintomer, Trésorier, présente les comptes de 2010 et le budget prévisionnel pour 2011. (tableaux ci-joint)

Décision : le rapport financier est adopté à l'unanimité

Discussion et divers

- Roger Castellani rappelle l'adhésion de l'UDVN au Conseil des Associations du Parc du Lubéron, qui réunit 28 associations. Jean-Paul Bonneau ajoute que c'est d'autant plus important que UDVN et Conseil sont complémentaires, en effet le Conseil du Parc ne peut émettre que des avis, L'UDVN dans ses différentes représentations auprès des services de l'Etat peut donner force à ces avis.
- Plusieurs associations insistent sur l'intérêt d'avoir un listing à jour des associations fédérées au sein de l'UDVN, ainsi que tous les documents.
- Il est décidé que nos différentes analyses des projets de SCOT feraient l'objet d'échanges croisés : les uns venant appuyer par leurs écrits les conclusions des autres, cependant que la lecture et l'argumentaire des premiers serviraient d'exemple aux suivants.

Le Conseil d'Administration reste inchangé :

Jean-Paul Bonneau, Nicole Bernard, Didier Saintomer, Béatrice Coutaz-Repland, Mireille Ruat, Patrick Saquet, Jacques Paget, Michel Bétard.

Fin de séance : 20H